



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 1er février 2008

Conseillers en exercice : 43

Votants : 36

Convocation du Conseil Municipal :
le 21 janvier 2008

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 8 février 2008

**Subvention au Comité Niortais pour la Promotion de la Vie
Associative**

Président :

M. Alain BAUDIN - Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Gérard NEBAS - M. Gilles FRAPPIER - M. Luc DELAGARDE - M. Guillaume
JUN - M. Paul SAMOYAU - M. Jacques LAMARQUE - Mme Jeanine BIMES - Mme
Andrée CHAREYRE -

Conseillers :

M. Michel PAILLEY - M. Rémy LANDAIS - M. Yannick TARDY - Mme Marie-Edith
BERNARD - Mme Catherine REYSSAT - Mme Nathalie BEGUIER - Mme Valérie
UZANU - Mme Isabelle RONDEAU - Mme Elsie COLAS - Mme Danièle
GANDILLON - Mme Madeleine CHAIGNEAU - M. Amaury BREUILLE - M. Bernard
JOURDAIN - M. Rodolphe CHALLET - M. Michel GENDREAU - M. Joël RENOUX -
M. Marc THEBAULT - M. Jean-Louis EPPLIN - M. Franck GIRAUD - Mme Françoise
BILLY - Mme Annie COUTUREAU - Mme Nicole GRAVAT - Mme Claudie
LAROCHE - Mme Elisabeth BEAUVAIS -

Secrétaire de séance : M. Guillaume JUN -

Excusés ayant donné pouvoir :

- Dominique GUIBERT donne pouvoir à Claudie LAROCHE
- Stéphane TRONEL donne pouvoir à Jean-Louis EPPLIN
- Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à Marc THEBAULT

Excusés :

Adjoints :

M. Robert PLANTECOTE -

Conseillers :

M. Alain GARCIA - Mme Catherine DEGUERCY - Mlle Karen NALEM - Mme Françoise
HALAT - Mme Christabelle CHOLLET - Mme Michelle LE FRIANT -

CONSEIL MUNICIPAL DU 1er février 2008

DELIBERATION D20080073

**VIE CULTURELLE ET ASSOCIATIVE Subvention au Comité Niortais pour la Promotion de la Vie
Associative**

Monsieur Guillaume JUN Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Sur proposition du Maire

Le Comité Niortais pour la Promotion de la Vie Associative (CNPVA) est un des partenaires privilégiés de la Ville de Niort dans le fonctionnement et le développement de la vie associative. Il a notamment pour vocation de favoriser le développement et la promotion des associations niortaises.

La Ville de Niort et le CNPVA souhaitent renouveler leur partenariat au travers d'une convention d'objectifs triennale. Dans ce contexte, et afin que cette association puisse assurer l'ensemble de ses missions, il convient de lui attribuer, au titre de l'année 2008, une subvention de **186 000 €**.

Un acompte de 62 000 € ayant déjà été versé à l'issue du Conseil Municipal du 21 décembre 2007, il est proposé à l'Assemblée municipale d'attribuer à l'association le solde de subvention soit **124 000 €**.

Cette subvention sera imputée sur le chapitre budgétaire : 65.0251.6574

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver la convention entre la Ville de Niort et le CNPVA ;
- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à la signer et à verser au CNPVA le solde de la subvention afférente, soit **124 000 €**, conformément aux dispositions mentionnées dans la convention. Pour mémoire, un acompte de 62 000 € a déjà été versé à l'issue du Conseil Municipal du 21 décembre 2007.

LE CONSEIL ADOPTE

| | |
|-----------------|----|
| Pour : | 30 |
| Contre : | 0 |
| Abstention : | 0 |
| Non participé : | 0 |
| Excusé : | 13 |

Pour le Maire de Niort
Alain BAUDIN

Signé

Guillaume JUIIN